

TECHNICIEN LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Le technicien « démoustiqueur » est avant tout un entomologue. Il previent les risques d'explosions démographiques des populations de moustiques. Il travaille en extérieur, essentiellement en milieux de zones humides mais aussi en ville.

Ce technicien travaille aujourd'hui pour deux enjeux : la gestion de la nuisance et la lutte anti-vectorielle contre les moustiques vecteurs potentiels de maladies (chikungunya, west-nile, zika,...). C'est une tâche qui se réalise surtout en zones humides, lieux de développement des larves. Avant cela, l'agent prendra en compte les types de végétation, il utilisera la géomatique pour situer puis évaluer son action. Il prendra en compte les réglementations d'utilisation des produits, mais devra également respecter les règles de gestion des espaces naturels. Pour certaines espèces urbaines, le technicien peut revêtir l'habit du communicant pour sensibiliser le grand public et les usagers de l'eau afin d'éviter et de réduire les causes de développement de gîtes larvaires.

Dans son action, il collabore avec d'autres gestionnaires : techniciens rivières, agents de santé, services de sauvegarde des dunes littorales...

Plus d'infos : https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques

Métiers de la prévention et du traitement de la pollution et des nuisances Education à l'environnement et au développement durable



COMPETENCES/QUALITES

- Aptitudes techniques et physiques
- Capacités relationnelles auprès des élus et des usagers
- Respect des règles de sécurité et de la règlementation environnementale
- Intérêt pour les insectes et leur environnement
- Maitrise de la géomatique et de la cartographique

QUI EMBAUCHE?

La lutte contre la nuisance des moustiques est inhérente au développement local. En santé humaine, les mesures appliquées concernent également la lutte antivectorielle. Les employeurs potentiels sont les :

Services environnement des collectivités territoriales

Ententes Interdépartementales de démoustication

AVEC QUEL DIPLÔME?

• BTSA Gestion et Protection de la Nature

PERSPECTIVES

- Licences professionnelles
- Masters

Faune, milieux aquatiques